

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de décembre 2013 – Canton de St Etienne de Lugdarès.

« Jérôme GROS, Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE DE LUGDARES, communique les décisions validées en faveur de son canton lors de la Commission Permanente du 2 décembre 2013 :

Dans le cadre du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, une subvention totale de 114 094 € sera répartie en faveur des communes du canton au titre du déneigement 2012/2013 et du fonds de solidarité en faveur des collectivités défavorisées.

Au titre des travaux urgents de voirie, la Communauté de Communes Cévenne et Montagne Ardéchoises percevra une subvention de 12 000 € pour la réfection de la route contournant le village de St Etienne de Lugdarès."